



SANTÉ MENTALE - NOUVELLE AQUITAINE

Accompagner - Soigner - Entreprendre

175, bd Pdt Wilson 33200 Bordeaux

santementalenouvelleaquitaine@gmail.com

SANTÉ MENTALE FRANCE NOUVELLE AQUITAINE vous propose :

«*Comment penser l'inclusion aujourd'hui ?*»

Le 26 septembre 2022

Au Rocher Palmer 33152 CENON

M. Hugo DUPONT maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers

Mme Yenny GORCE, directrice de VETA (Vivre Et Travailler Autrement)

Mme Nathalie AOUSTIN, du GEM « Bon pied bon œil », animatrice et poète

Dr Boris NICOLLE, psychiatre au CHP Pau, coordinateur national de l'Association des Jeunes Psychiatres et Jeunes Addictologues (AJPJA)

M. Joël ZAFFRAN, Professeur à la Faculté de sociologie de l'Université de Bordeaux

Dr Pierre GODART, Président de Santé Mentale Nouvelle Aquitaine

Mme Stéphanie GOUGEON, et **Audrey RODEGHIERO**: l'équipe EMAScol ARI et Rénovation

Dr CAIX, **Dr DELAPIERRE** du collectif « "Penser / Panser les soins psychiques de l'enfant et l'adolescent" »

Mme Véronique BILLAUD, Directrice générale adjointe, ARS Nouvelle Aquitaine

M. GRIN, Comité Du Sport Adapté De La Gironde (CDSA 33)

Avec la participation de l'ARS Nouvelle Aquitaine :

ARGUMENT

Comment penser l'inclusion aujourd'hui ?

Parler de société inclusive, nous dit Charles Gardou, est un pléonasme¹. Le mot société qui signifie association, communauté ou alliance, devrait à lui seul rendre compte de l'inclusion. Alors pourquoi rajouter inclusif si ce n'est pour insister sur la difficulté de l'objectif.

N'est-ce pas plutôt une nouvelle utopie politique visant à retisser une trame culturelle commune à l'endroit des fissures, voire du vide, caractérisant les sociétés occidentales² ?

Le mot inclusion est un mot plein de bonnes intentions, c'est une sorte d'évidence répétée dans les discours politiques et des diverses tutelles. Personne ne peut s'opposer à la proclamation de l'émancipation pour tous, à l'affirmation de la possibilité concrète de vivre dans la société comme les autres avec ses différences.

Le mot inclusion est apparu avec le changement de modèle du handicap prôné par les associations d'usagers qui font de l'environnement social la cause première du handicap plutôt que la déficience. C'est le modèle social du handicap qui est imaginé au détour des années 2000 (CIF) qui insiste sur l'environnement inhospitalier comme cause première du handicap en lieu et place de la déficience. « On se concentre trop sur les déficiences, perpétuant l'image de personnes considérées comme des objets de soins et non des sujets de droits », comme le dit Mme Catalina Devandas Aguilar.

Dit comme cela, l'inclusion semble s'appuyer sur un déni (tout le monde est pareil... et gère ses différences), il n'y a plus d'handicapés, il n'y a qu'une société insuffisamment accueillante. Comme si nommer les stigmates s'apparentaient à les créer.

Ce nouveau modèle interroge les professionnels dans leurs pratiques qu'ils soient soignants, travailleurs sociaux, enseignants ou autres car l'écart est grand entre les objectifs et la pratique.

Comment imaginer l'accessibilité et l'inclusion, après avoir connu, l'insertion et l'intégration ? Comment concevoir le travail des équipes hors des institutions obsolètes, voire nuisibles ?

Nous savons tous que les personnes en situation de handicap ont besoin d'être soutenues pour sauvegarder une chance de devenir elle-même. Ces personnes le savent également. Elles ne veulent plus être réduites à cette seule étiquette, mais elles savent également ce qu'elles risquent si elles deviennent invisibles.

Que dire alors des institutions ordinaires qui doivent « rendre possible les interactions individuelles en les codifiant, codes qu'elles s'efforcent de faire intérioriser aux élèves »³. Ces organisations, apparemment cohérentes, qui doivent être capables de protéger et soutenir les sujets dans leur autonomie, sont en grande difficulté face aux différences. Elles n'ont pas l'habitude d'accueillir en leur sein des individus qui n'agissent pas comme il est attendu d'eux⁴. Ou pour le dire différemment, « l'élève déficient importune l'institution scolaire⁵ ».

C'est donc à l'articulation des singularités du handicap et des institutions ordinaires que l'on peut comprendre une nouvelle place pour ce que Hugo Dupont appelle « l'institution du handicap ». C'est une reconfiguration qui s'opère chaque jour devant nous avec l'apparition d'un certain nombre de « dispositifs » qui permettent l'inclusion scolaire, l'inclusion professionnelle, l'inclusion sociale....

Ce travail en réseau, en dispositifs articulés, reconfigure les institutions (du handicap ou de droit commun) pour rendre leurs actions efficaces dans un nouveau contexte⁶. La souveraineté de la personne handicapée s'actualise dans son projet de vie.

Entre les risques de stigmatisation (exclusion) et les risques d'indifférence, il y a une place pour les acteurs des champs professionnels, sociaux, scolaires etc. qui pourront faire évoluer les institutions par leurs marges (hétérotopies⁷).

Tout cela a un coût, financier et humain et prendra du temps. L'optique inclusive est un horizon comme dirait Charles Gardou qui permet à chacun d'entre nous d'envisager une humanisation de tous.

1 Charles Gardou, journée d'étude et de recherche de l'AIRe, décembre 2018 champ social 2 Stéphane Pawloff, Ce que l'inclusion ne dit pas de l'inclusion, Empan N°117

3 Hugo Dupont, La société inclusive introuvable, non publié

4 Bodin Romuald 2018, l'institution du handicap, L'institution du handicap, Paris, La Dispute, 2018

5 Ebersold et Dupont, 2019, Évaluation des besoins, importunité scolaire et réinvention de l'inéducable

6 Hugo Dupont, La société inclusive introuvable, non publié

7 Michel Foucault 1994 cité par Hugo Dupont 2022

PROGRAMME

08 :30 ACCUEIL

Modérateur : Dr Pierre GODART

9:00 Dr Denis LEGUAY, président de **SMF** : présentation de la fédération

9:05 Dr Pierre GODART : Introduction de la journée

09:15 M. Hugo DUPONT : maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers :
La société inclusive introuvable ?

10:00 Mme Yenny GORCE, directrice de VETA (Vivre Et Travailler Autrement)
Travail et inclusion, facile ?

10:45 Échanges avec la salle

11:00 Mme Nathalie AOUSTIN, du GEM « Bon pied bon œil », animatrice et poète:
Art, culture et inclusion.

11:30 Dr Boris NICOLLE, psychiatre à Pau (CHP),
L'inclusion par le logement, réflexion sur les différentes modalités

12:15 Échanges avec la salle

12:30 REPAS LIBRE

Modératrice : Dorothée DUTOIR

14:00 M. Joël ZAFFRAN, Professeur à la Faculté de sociologie de l'Université de Bordeaux :
L'inclusion scolaire des personnes en situation de handicap.

14: 45 Mme Stéphanie GOUGEON (ARI) Audrey RODEGHIERO (Rénovation) EMAScol (33) :
L'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap sur le terrain.
Dr CAIX, Dr DELAPIERRE du collectif « "Penser / Panser les soins psychiques de l'enfant et de l'adolescent »
Comment aller vers une inclusion soignante ?

15:15 Échange avec la salle

15 :30 Mme Véronique BILLAUD, Directrice générale adjointe, ARS Nouvelle Aquitaine

15:45 M. GRIN Comité De Sport Adapté De La Gironde (CDSA 33)
Le sport comme modalités d'inclusion

16:30 Conclusions

LE ROCHER DE PALMER

1 rue Aristide BRIAND 33152 CENON

ACCES

En voiture : depuis la rocade prendre la sortie N° 26 en direction de BORDEAUX puis suivre la direction Rocher Palmer.

Parking : Parc de stationnement gratuit du Château Palmer.

En tramway : LIGNE A : Direction La Gardette, arrêt Buttinière ou direction Floirac Dravemont, arrêt Palmer.

En vélo : Piste cyclable tout au long de l'avenue Thiers jusqu'au Rocher de Palmer. Borne V3 à la station Buttinière.

Accessibilité : Le Rocher de Palmer est accessible aux personnes à mobilité réduite. Téléphoner préalablement au 05 56 74 80 00.



INSCRIPTIONS :

- Tarif normal : 15 €
- Adhérents des GEM et UNAFAM, personnel de l'ARSNA: Gratuit (mais réservation en ligne obligatoire)

Réservation, Inscription et paiement sur : <https://sante-mentale-france-nouvelle-aquitaine.assoconnect.com>

Pour tout renseignement : santementalenouvelleaquitaine@gmail.com